Ouest-France
Mardi 20 décembre 2011

France

5

Policiers et indics, « des relations périlleuses »

La mise en examen du commissaire lyonnais Michel Neyret illustre les liaisons parfois dangereuses entre forces de l'ordre et informateurs. Témoignage d'un limier de l'Ouest, fort de ses trente ans de police judiciaire.

Témoignage

« Les autorités jouent les vierges effarouchées, mais elles ne nous feront pas croire qu'elles découvrent la lune (haussement d'épaules du flic lassé d'encaisser les coups). Les indics, tout le monde en redemande, mais personne ne veut en prendre la responsabilité. Combien de fois a-t-on vu nos patrons revenir d'une réunion avec le cabinet du préfet : "Mais bougez-vous, secouez vos indics!" Si ça marche bien, tout le monde est content. Si ça va de travers, c'est pour ta pomme.

« Depuis la loi Perben, en 2003, la rémunération des "cousins" a été officialisée. Les douaniers ont leurs "aviseurs", qu'ils payent en fonction des quantités de drogue saisie. Ça peut représenter des sommes colossales. Rien à voir avec nos enveloppes qui existent juste pour la galerie. Non, ce qui compte pour nos "tontons", c'est de se dire : "J'ai un condé qui me protège."

« C'est moi qui tiens les rênes, pas l'inverse »

« Pour mes indics, j'ai fait des trucs interdits. L'un des meilleurs, au début, était en taule dans le cadre d'une enquête. On était presque à Noël, il voulait réveillonner avec sa copine. Deux jours avant, sous un prétexte bidon, on l'a fait extraire pour l'auditionner dans nos locaux. La fille est venue, on leur a fait livrer un plateau de fruits de mer. Ils ont fêté Noël sous surveillance policière secrète. Le mec m'a voué une reconnaissance éternelle. C'est comme ça qu'on cimente une relation. Pour un excès de vitesse, pareil, ils savent où nous appeler.

« C'est périlleux, les relations avec les "tontons". Aujourd'hui, il y a de moins en moins de flics qui s'y



risquent. Les indics sont compliqués dans leur tête. Il faut bien faire gaffe à ne pas être manipulé. T'as aussi des mecs qui jouent double jeu. Ils te balancent un kilo de shit et en font passer cent "en loucedé" (en douce). Le voleur de sac à main, il doit te "donner" un braqueur de banque. Pas l'inverse... Et tu peux être sûr d'avoir des nuits agitées, d'être réveillé quand ils t'appellent à 3 h du mat' parce qu'ils viennent de se faire serrer par la Bac (la brigade anticriminalité).

« Les retrouvailles, ça se passe dans le bar pourri où ils commencent à te

parler après le troisième whisky. On répète à nos débutants: "Avec les tontons, tout ce qui se boit et ce qui se mange, mais rien de plus." Les beaux voyous qui te prêtent une bagnole, c'est non, bien sûr. Ne jamais dépasser la ligne avec eux. J'en ai refusé, des propositions mirobolantes, immobilières surtout. Je serais millionnaire aujourd'hui.

« Autre règle d'or : l'indic doit rester à sa place. Il y a eu des liens d'amitié parfois, mais j'ai toujours respecté une autre limite indépassable : jamais chez moi. Il doit comprendre que c'est

moi qui tiens les rênes, pas l'inverse.

« J'en ai passé des nuits blanches à cogiter à cause d'eux. Il y en a un auquel je pense toujours, tous les jours. Un type qui a été "dessoudé" il y a quelques années. Je n'ai jamais su s'il avait été démasqué. »

Michel Neyret, ex-numéro deux de la police judiciaire de Lyon, est entendu aujourd'hui par le juge Gachon. C'est la première audition du commissaire depuis sa mise en examen pour corruption, le 3 octobre. Michel Neyret est écroué à la Santé, à Paris.

Le secteur maritime croit en l'avenir

Réunies dans un groupement, le Cluster, les entreprises françaises résistent à la crise et ont des projets.

L'économie maritime pèse bon poids: 53 milliards d'euros et 305 000 emplois. Mais elle a parfois du mal à se faire entendre. Pour y parvenir, des entreprises du secteur ont créé, il y a cinq ans, le Cluster maritime français (CMF), groupement d'entreprises susceptibles de générer des idées et de pousser des projets.

Son président, Francis Vallat, explique que le secteur a son mot à dire en matière d'économie, et, plus encore, des marchés à gagner. D'où l'importance de travailler ensemble. « Fin 2011, le Cluster comptera 250 entités membres : sociétés, fédérations et organismes professionnels de toute nature. Environ 4 000 dirigeants et cadres sont dans ses groupes de travail », a-t-il rappelé lors des Assises de l'économie maritime à Dunkerque, fin novembre.

Eolien offshore, minerais...

Dans ce club plutôt ouvert, certains membres sont déjà des « poids lourds » comme la DCNS, STX (ex-Chantiers de l'Atlantique), la CMA-CGM, Maersk France ou l'armement LDA (Dreyfus). Mais on trouve également les représentants de l'offshore éolien, au potentiel considérable. Le cluster, c'est aussi un mouvement qui accompagne la création des Instituts



Francis Vallat, président du Cluster maritime français (CMF).

d'excellence pour les énergies décartonnées, ou la mise en place du « Corican » voué à l'innovation dans l'activité navale.

Mais le Cluster et ses membres prennent surtout date pour un chantier à plus long terme aux enjeux importants, et pour lequel des partenariats complexes s'imposeront: l'exploitation à venir des océans. Réservoir de ressources biologiques, ils sont aussi convoités pour leurs minerais. Un enjeu de premier ordre pour la France dont le domaine maritime est le second en importance au monde, s'étendant sur tous les océans.

Camille GUILLEMOIS.

Jeunes, chrétiens et socialistes

Créateurs de l'association des Poissons roses, Nestor Dosso et Philippe de Roux espèrent inspirer le PS pour 2012.

Ils n'ont pas peur de nager à contrecourant et comptent bien rajeunir le profil du chrétien de gauche. Une espèce réputée en voie de disparition. Philippe de Roux, 37 ans, dirige une entreprise d'insertion. Il se dit déçu de l'UMP. Nestor Dosso, à peine plus âgé, conseiller municipal dans l'Essonne, milite au PS depuis 2002.

Le poisson renvoie aux premiers chrétiens. Et, avec le rose, la couleur est affichée : « Œuvrer pour que le PS et ses alliés gagnent les élections de 2012. » Parce que le Parti socialiste leur semble « le mieux armé » pour lutter contre « les effets de l'idéologie libérale ». « Idéologie » tenue pour responsable des problèmes économiques, mais aussi de la « dissolution du sacré ». Cette analyse permet aux Poissons roses de se démarquer habilement des positions officielles de la gauche sur les sujets de société, plutôt éloignées de celles de l'Église.

En estimant, par exemple, que « la lutte contre l'injustice sociale passe par la promotion de la stabilité familiale ». Ils n'hésitent pas non plus à s'aventurer dans des eaux moins consensuelles. En témoigne, notamment, leur opposition au mariage gay et à l'adoption par des couples



Nestor Dosso, l'un des créateurs des Poissons roses.

homosexuels, ou leur critique d'une « sexualité trop souvent réduite à une affaire de consommation ». Autant de questions que ce groupe

en constitution souhaite aborder au sein du PS dès qu'il sera plus étoffé. « Nous espérons rassembler suffisamment de monde autour de notre projet avant de rentrer au PS », explique Philippe de Roux. L'objectif est fixé à 20 000 poissons. De quoi créer un courant, à défaut d'une lame de fond

François VERCELLETTO.

www.poissonsroses.org

Contrôle du médicament : du mieux, mais...

La loi votée hier soir a pour objectif d'éviter un nouveau scandale du Mediator. Elle renforce le contrôle et la transparence, mais ne va pas aussi loin que le Sénat le souhaitait.

Un constat alarmant. Le scandale du Mediator a révélé l'extraordinaire opacité du contrôle du médicament en France et l'insistante présence de l'industrie pharmaceutique au sein des agences de santé. À cela, la loi dit stop.

Transparence. L'Afssaps, l'Agence française de sécurité sanitaire, très critiquée pour sa coupable négligence, est remplacée par l'Agence nationale de sécurité du médicament. Ses pouvoirs sont accrus, son contrôle renforcé sur le médicament, de sa mise sur le marché à son

éventuel retrait. Enfin, et surtout, ses experts devront systématiquement déclarer leur conflit d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique et ce, dans les cinq dernières années.

Vigilance. Les centres de pharmacovigilance vont bénéficier de moyens supplémentaires. Les effets indésirables des médicaments pourront être détectés et signalés plus rapidement. Des études publiques, indépendantes des laboratoires, permettront de mesurer le rapport bénéfice/risque d'un médicament tout au long de sa vie sur le marché.

Désormais, le doute devra bénéficier au patient et non à l'industrie.

Visite médicale encadrée. Dans les hôpitaux, les visiteurs médicaux devront présenter leurs nouveaux produits devant un groupe de médecins et non plus face à un seul praticien.

Des regrets. Le député PS Gérard Bapt déplore que « la présence des laboratoires dans la formation initiale des médecins ne soit pas remise en cause ». Il estime que le développement des partenariats public/privé et la création de fondations pour l'Enseignement supérieur et la Recherche vont permettre à l'industrie pharmaceutique d'être très présente dans le cursus des étudiants en médecine et pharmacie.

Pas d'action de groupe. Souhaitée par le Sénat pour permettre aux victimes de produits nocifs de se fédérer, elle a été retoquée par l'Assemblée. Motif ? Ce type d'action mérite un débat plus large que le seul domaine de la santé.

Philippe LEMOINE.

La France en bref

Incendie à bord : le chalutier explose et fond



Un incendie s'était déclaré à bord du *Fabrice-Daniel*, dimanche, vers 22 h 20. Le chalutier de Port-en-Bessin (Calvados) se trouvait alors à 51 km au nord-ouest du cap d'Antifer. Après avoir donné l'alerte, les quatre membres d'équipage ont pu se réfugier à bord d'un radeau de sauvetage puis sur un autre

bateau de pêche d'où ils ont été hélitreuillés. À la suite de l'incendie, une violente explosion s'est produite à bord du *Fabrice-Daniel*. Le navire de 22 m, en polyester, construit en 1987, a brûlé toute la nuit et a fini par sombrer hier midi. L'épave repose à 50 km au large d'Antifer, par 44 m de fond.

SeaFrance : pas de cessation, l'activité se poursuit

« SeaFrance continue à vivre », a lancé, hier, l'avocat du syndicat CFDT Maritime Nord, Me Philippe Brun, à l'issue de l'audience au tribunal de commerce de Paris. Celui-ci n'a pas donné suite à la demande des administrateurs de la compagnie de ferries transmanche, en liquidation judiciaire depuis le 16 novembre, qui réclamaient la cessation d'activité.

Une nouvelle audience concernant le plan de cession de l'entreprise est prévue le 3 janvier. Hier, 200 salariés s'étaient massés devant le tribunal, et ils pourraient être encore là mercredi, quand sera examinée en appel la demande de la CFDT Maritime Nord. Elle réclame la reprise des traversées transmanche, interrompues depuis le 15 novembre.

Hausse de la TVA : délais pour les travaux et le livre

La hausse du taux réduit de TVA de 5,5 % à 7 %, supprimée par le Sénat, a été rétablie, hier, dans le budget rectificatif 2011 par la commission des Finances de l'Assemblée. Avec des délais pour les travaux dans les logements : la TVA restera à 5,5 % lorsque le devis daté a été

accepté par l'auteur et le commanditaire des travaux avant le 20 décembre 2011 et qu'un acompte a été encaissé avant cette date. Pour la vente de livres imprimés, l'application de la hausse à 7 % sera reportée au 1er avril 2012.

Le groupe Technicolor supprimera 600 postes

Le groupe Technicolor, ex-Thomson, spécialisé dans les technologies de l'image, va supprimer 600 postes sur 17 000 dans le monde. L'usine de décodeurs d'Angers, la seule unité industrielle du groupe en Europe, ne serait pas touchée. Pour autant, Technicolor lui cherche un partenaire « afin de compenser la chute des commandes en Europe ». Il précise que la signature

d'un partenariat, début 2012, « sera essentielle pour assurer la continuité de l'activité de cette usine ». De quoi susciter la vive inquiétude des 330 salariés. « Cela fait quinze ans que le groupe veut se séparer de nous, rappelle l'intersyndicale CGT, CFDT et CGC. Nous allons continuer à nous battre. C'est de la charge de travail qu'il nous faut. »

